



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 1 mai 2017
Salle du Conseil

415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Jean-Marc Lalonde, Conseiller du quartier 1
Mario Zanth, Conseiller du quartier 2
Carl Grimard, Conseiller du quartier 3
Charles Berlinguette, Conseiller du quartier 4
André J. Lalonde, Conseiller du quartier 5
Krysta Simard, Conseillère du quartier 6
Michel Levert, Conseiller du quartier 7
Helen Collier, Directrice générale
Monique Ouellet, Greffière

ABSENT: Diane Choinière, Conseillère du quartier 8

1. Ouverture de la réunion

M. le maire Desjardins ouvre la réunion à 20h22.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2017-78

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Michel Levert

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de l'item 6.2, étant une résolution de membre présentée par le conseiller Carl Grimard au sujet du centre-ville.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

4. Délégations / Présentations

Aucune

5. Pétitions / Correspondance

Aucune

6. Avis de motion

6.1 Résolution de membre présenté par le maire Desjardins au sujet du règlement sur les enseignes

M. le Maire présente une résolution de membre qu'il apportera à la prochaine réunion régulière pour considération.

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte le règlement no. 2016-66, étant un règlement pour permettre une exemption aux écoles et les églises unilingues à l'article 8.8 du Règlement sur les enseignes no. 2015-160 afin de leur permettre de faire de la publicité uniquement dans la langue officielle de l'école.

6.2 Résolution présenté par le conseiller Carl Grimard au sujet d'un programme incitatif pour le centre-ville

Le conseiller Carl Grimard donne avis qu'il apportera une résolution de membre à la prochaine réunion régulière du Conseil, à l'effet de mandater l'administration à élaborer un programme incitatif qui pourrait inclure, sans se limiter au report des frais de redevances d'aménagement, dans le but de promouvoir le réaménagement ou nouveau développement au cœur du centre-ville et dans les zones commerciales des villages de la cite.

7. Période de Questions/Commentaires

Aucune

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire Desjardins explique qu'il n'y a pas de nouveau développement relativement au projet de la route 17.

Le maire Desjardins explique qu'une réunion publique additionnelle est prévue relativement à l'usine d'asphalte proposé à Alfred-Plantagenet.

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Étude sur l'approvisionnement en eau

RECOMMANDATION COW2017-79

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QUE le Comité plénier recommande que le Conseil approuve que les services de CH2M soient retenus pour entreprendre l'étude sur l'approvisionnement en eau tel que détaillé au Rapport No. INF-2017-021; et

QUE la part de la Cité pour cette étude de 23 000 \$, incluant la TVH, soit financée par les frais de développement.

ADOPTÉE

9.2 Dédier comme voie publique une partie du chemin Baseline

RECOMMANDATION COW2017-80

Proposée par Charles Berlinguette

Appuyée par Krysta Simard

QUE le Comité Plénier recommande au Conseil d'adopter le règlement 2017-61, visant à dédier la partie 2 du plan 50R-10595 comme une voie publique, tel que recommandé par le Département d'infrastructure et aménagement de territoire.

ADOPTÉE

9.3 Dédier comme voie publique une partie de la rue St-Joseph

RECOMMANDATION COW2017-81

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QUE le Comité Plénier recommande au Conseil d'adopter le règlement 2017-59 visant à dédier les parties 1 et 2 du plan 50R-10524 comme une voie publique, tel que recommandé par le Département d'infrastructure et aménagement de territoire.

ADOPTÉE

9.4 Gestion du projet de construction de deux casernes (Bourget et Rockland)

Suite aux questions, M. Brian Wilson explique ce que comprend le contrat de gestion de projet. Il explique en outre que le plan de travail sera établi et ramené au Conseil pour information ou approbation. Mme Helen Collier explique que des compétences uniques sont nécessaires pour gérer ce type de projet. M. Robert Kehoe explique comment ce projet est financé.

Suite aux questions, Mme Helen Collier explique que le nom de la caserne des pompiers sera approuvé par le Conseil et explique le pourquoi de l'emplacement proposé pour la caserne de Bourget.

Suite aux questions, Mme Helen Collier explique que les casernes de pompiers ont été identifiées dans l'étude de frais de développement.

Le conseiller Mario Zanth explique qu'il aimerait que le gestionnaire de projet soit conscient que la ville a besoin d'espace de garage pour les véhicules utilisés par le Service de la réglementation.

Le conseiller Charles Berlinguette suggère que ces deux projets devraient peut-être être examinés séparément.

RECOMMANDATION COW2017-82

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Charles Berlinguette

QUE le Comité plénier recommande que le Conseil adopte un règlement afin d'autoriser le Maire et la Greffière à octroyer un contrat de gestion de projet à Colliers Project Leaders pour les services de gestion du projet de conception-construction de deux casernes de pompiers (Bourget et Rockland), pour un montant ne dépassant pas 233,000\$ excluant la TVH.

ADOPTÉE

9.5 Contrat pour les travaux de toiture au Centre communautaire de Bourget

RECOMMANDATION COW2017-83

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Krysta Simard

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser le Maire et la Greffière à octroyer un contrat à National Coating of Canada pour les travaux de réparation de la toiture du Centre communautaire de Bourget pour un total de 70,000\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

9.6 Contrat pour services de peinture des lignes et symboles sur les rues

Suite aux questions, M. Dave Darch confirme qu'il communiquera l'échéancier du projet aux membres du Conseil.

RECOMMANDATION COW2017-84

Proposée par Charles Berlinguette

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser le Maire et la Greffière à octroyer un contrat de trois (3) ans à A1 Carp Pavement Marking Ltd. pour les services de peinture des lignes et des symboles selon les prix annuel détaillés à l'annexe 'A' du rapport no. INF2017-021; et

QU'IL soit aussi recommandé que le Conseil autorise le personnel à prolonger ladite entente pour deux (2) termes additionnels de un (1) an chacun, sujet à l'approbation du Directeur des infrastructures et de l'aménagement.

ADOPTÉE

9.7 Mise à jour des coûts pour le projet de la rue St-Joseph

Suite aux questions, M. Dave Darch explique qu'en ce moment, les projections démontrent que le budget devrait être suffisant même en incluant les réparations d'urgence.

RECOMMANDATION COW2017-85

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QUE le Rapport No. INF2017-030, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.8 Projet de reconfiguration au site d'enfouissement

RECOMMANDATION COW2017-86

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Charles Berlinguette

QU'IL SOIT RÉSOLU Comité plénier recommande au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser le Maire et la greffière à octroyer un contrat à Michanie Construction Inc. pour effectuer la reconfiguration du site d'enfouissement à Bourget, pour une somme de 527 894.88\$, excluant la TVH.

ADOPTÉE

9.9 Loi favorisant un Ontario sans déchets

Suite aux questions, M. Denis Longpré confirme qu'il tiendra les membres du Conseil informé de tous changements.

RECOMMANDATION COW2017-87

Proposée par Charles Berlinguette

Appuyée par Michel Levert

QUE le Rapport no. INF2017-033 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

10.1 Rapports mensuels

Le conseiller Michel Levert demande ce que nous allons faire avec les terrains qui sont excédentaires aux besoins de la municipalité. Mme Helen Collier explique que la ville a une liste des propriétés appartenant à la Cité; cependant ce n'est pas sur le plan de travail pour cette année.

Le conseiller Carl Grimard demande s'il est possible de retirer quelques enseignes de sentier de vélo sur le Boulevard Jérôme Corbeil pour les réaffecter à la rue Chamberland.

Le conseiller Mario Zanth demande si la ville a un règlement pour réglementer les vieux bâtiments ou terrains vacants. Il explique qu'il aimerait se pencher sur cette question pour empêcher que certaines propriétés deviennent une horreur.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde explique que Rockland peut s'attendre à une inondation dans les prochains jours et demande si des sacs de sable seront rendus disponibles à nouveau.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde demande s'il est possible de désigner un espace de stationnement le long de St-Joseph au cours de la construction pour faciliter le dépôt des enfants à la garderie/école.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde demande une mise à jour sur le projet de réfection du chemin Poupart. Le personnel indique que le processus d'appel d'offre est en cours et que la construction pourrait peut-être débuter en août?

Suite à la question du conseiller Jean-Marc Lalonde, M. Dave Darch confirme qu'il fera parvenir un mémorandum aux membres du Conseil afin de leur partager le calendrier pour l'application de l'abat poussière.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h32.

Guy Desjardins, Maire

Monique Ouellet, Greffière